

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2010 B 25570 Numéro SIREN : 529 062 671 Nom ou dénomination : DUO Services
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2019 sous le numéro de dépôt 68872



2019068872201B

DATE DEPOT : 19/07/2019

N° DE DEPOT : 68872

N° GESTION : 2010B25570

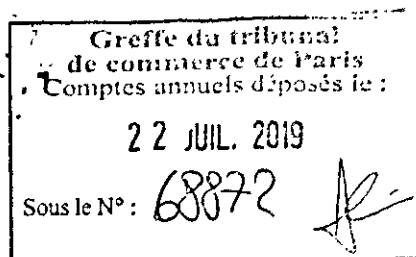
N° SIREN : 529062671

DENOMINATION : DUO Services

ADRESSE : 36 rue Brunel 75017 Paris

MILLESIME : 2018

.



DUO Services

Société par actions simplifiée au capital de 23.210.000 €
36, Rue Brunel – 75017 PARIS RCS PARIS 529 062 671

RAPPORT du PRESIDENT présenté à l'Assemblée générale Ordinaire du 18 Juin 2019

Chers associés,

Vous êtes appelés, conformément aux dispositions légales et statutaires, à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I/ Arrêté des Comptes sociaux :

- Lecture du Rapport du Président, du Rapport du Conseil de surveillance et du Rapport des Commissaires aux comptes, sur les Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- Approbation desdits comptes sociaux;
- Affectation du résultat de l'exercice;
- Conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 227-10 et L. 227-11 du Code de commerce;
- Approbation des dépenses non déductibles ;
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires ;
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes suppléants ;

II/ Arrêté des Comptes consolidés :

- Lecture du Rapport du Président et du Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation desdits comptes consolidés ;

- Pouvoirs pour les formalités.

Tous les documents sociaux et autres éléments d'information prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Après lecture du présent rapport, vous serez appelés à délibérer sur les résolutions soumises ce jour à vos suffrages.

TITRE I – ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

I – FAITS MARQUANTS de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

I/En dehors de l'exploitation courante, l'exercice écoulé a été principalement marqué par le changement du périmètre du groupe géré par la société Holding, du fait de l'opération de fusion/absorption intervenue le 31 Octobre 2018 entre LV Tec (absorbante), et sa société sœur MAT Tec (absorbée), avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} Janvier 2018.

Cette fusion avait pour but de :

- Renforcer l'image et le positionnement des sociétés vis-à-vis des clients locaux et nationaux (Bouygues, Vinci, Eiffage, ...) en dotant LVTec d'une surface financière et de moyens d'exploitation élargis, avec une meilleure couverture du territoire national ;
- Développer les synergies opérationnelles en améliorant notamment le taux d'utilisation du matériel ;
- Faciliter ainsi par le processus de fusion les synergies déjà engagées dans les process de gestion (Comptabilité/ RH, gestion des investissements, procédures etc.) ;
- Organiser de manière coordonnée le management des équipes des deux sociétés en systématisant les pratiques les plus performantes.

IV/ Après une période d'intégration réussie en tant que Directeur Financier puis Directeur Général Adjoint, M. Thibaud PEYROT a été nommé par décision du Conseil de Surveillance en date du 25 Mars 2019, Directeur Général de DUO Services.

II – ACTIVITE DE LA SOCIETE

2-1- Animation des filiales

L'activité de la société au cours de l'exercice écoulé a consisté essentiellement, comme par le passé, à diriger en tant que Président personne morale, ses filiales LV Tec, ADRIA Tec, et RETOTUB, ainsi que MAT Tec jusqu'à sa dissolution.

Les produits de votre société sont issus de ces filiales, sous forme essentiellement de redevances de gestion et de revenu du capital (Dividendes reçus d'ADRIATEC à hauteur de 746.250€).

2.2 Examen du compte de résultat.

La situation et l'activité de la Société peuvent être appréciées par l'examen des comptes qui sont présentés à votre approbation. L'annexe complète votre information et vous présente les règles et méthodes comptables retenues.

Résultats

Le Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

en €	Exercice clos le 31.12.2018 12 Mois	Exercice clos le 31.12.2017 12 Mois
Chiffres d'affaires nets	1.861.169	1.781.080
Résultat d'exploitation	(11.636)	43.254
Résultat financier	764.666	849.510
Résultat exceptionnel	(109.980)	278
Résultat net	755.491	729.931

Le résultat exceptionnel comprend des charges et honoraires exceptionnels concernant, d'une part la fin de mission au sein de DUO Services de la société DLC qui a donné lieu à une facturation complémentaire exceptionnelle, et d'autre part le départ de Yves Bleteau remplacé dans sa fonction par le cabinet Eleac, cette réorganisation ayant engendré des coûts exceptionnels.

En l'absence de participation des salariés, le résultat net ressort précisément à 755.491.04 €.

2-4- Evolution prévisible

Sauf opération éventuelle de croissance externe, la trajectoire normale de DUO Services devrait permettre d'afficher un résultat d'exploitation positif sur 2019.

2-5- Recherche et développement

Du fait de la nature de son activité propre aux sociétés holding, votre Société n'a pas consacré de budget spécifique à la recherche et au développement.

III - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice en cours devrait essentiellement se caractériser par la poursuite des activités de gestion du portefeuille de titres, d'animation et de management des filiales composant le périmètre actuel du groupe DUO Services.

IV – EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le but de favoriser le développement du groupe Duo Services, l'assemblée générale des actionnaires réunie le 25 Mars 2019 a autorisé son président à attribuer des actions gratuites DUO Services à un cercle restreint de managers salariés ou mandataires sociaux, lesquels préalablement agréés en tant que nouveaux associés, ont acquis depuis lors leurs premières actions de la société à titre personnel.

Cette ouverture revêt un caractère stratégique car la présence inédite des principaux managers au capital, constitue une inflexion à la règle jusqu'alors intangible, de la détention à 100% du capital par la famille KOCH.

V – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les commentaires suivants concernent l'activité et les résultats des filiales.

a) LVTec

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

en €	Exercice clos 1e 31.12.2018 12 Mois	Exercice clos 1e 31.12.2017 12 Mois
Chiffres d'affaires nets	29.635.637	23.175.594
Résultat d'exploitation	1.109.944	522.494
Résultat financier	(192.203)	(132.954)
Résultat exceptionnel	(3.794)	(383.382)
Résultat net	976.831	299.608

Il est rappelé que les comptes de LVTec arrêtés au 31/12/2018 sont post-fusion avec la société MAT Tec, ce qui affecte la comparabilité d'un exercice à l'autre.

En termes de performances 2018 pour LV Tec , il convient notamment de souligner:

- La confirmation du développement de son activité Location pure ;
- Le redressement significatif de la rentabilité de son activité prestations.

Par ailleurs sur l'année 2018, LV Tec a vu se concrétiser les opérations suivantes :

I/ Une opération de restructuration/amélioration de son Haut de bilan, rendue possible par l'opération de fusion précitée, (3.500 K€ de Compte courant DUO Services + 1.000 K€ de prime démission convertis en Capital par voie d'augmentation de capital, compensés par 4.500 K€ de report à nouveau déficitaire ramenés à zéro par voie de réduction de capital).

II/ D'importantes mesures de réorganisation et de restructuration internes afin d'améliorer la compétitivité de l'entreprise et qui peuvent être résumées comme suit:

- Ouverture sur le premier semestre, d'un dépôt MAT Tec à TOULOUSE, repris en exploitation par LV Tec à la suite de la fusion ;
- Réalisation du transfert annoncé de l'activité nantaise de Rezé Rue de la Californie (Zone portuaire de Cheviré Amont) , devenu trop exigüe, sur le site très proche de Bouguenais Rue de l'Ile aux Moutons (Zone portuaire de Cheviré Aval), d'une superficie quadruplée (≈ 16.000 M²) et sur laquelle , outre les bureaux existants, a été implantée un entrepôt (1.000M² fermés= + Auvent de 500 M²)

b) ADRIA Tec

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

en €	Exercice	Exercice
	clos	clos
	le 31.12.2018	le 31.12.2017
	12 Mois	12 Mois
Chiffres d'affaires nets	9.839.177	9.093.761
Résultat d'exploitation	2.215.586	2.273.579
Résultat exceptionnel	56.334	35.265
Résultat net	1.574.989	1.516.706

Sur l'année 2018, Adria Tec a poursuivi son développement notamment en Location, permettant de confirmer les bons résultats des années précédentes. Ce qui a nécessité la recherche d'une nouvelle implantation immobilière, les bâtiments et dépôts actuels se trouvant trop exigus et dispersés. Une solution alternative a été identifiée, achat d'un terrain et travaux de construction, suivie de la cession des bâtiments actuels en propriété, opérations qui devraient être largement engagées sur 2019.

c) RETOTUB

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

en €	Exercice clos le 31.12.2018 12 Mois	Exercice clos le 31.12.2017 12 Mois
Chiffres d'affaires nets	22.855.593	22.670.300
Résultat d'exploitation	684.738	1.152.466
Résultat financier	(16.777)	(21.738)
Résultat exceptionnel	90.731	109.899
Résultat net	547.709	750.260

L'exercice 2018 a été principalement marqué pour RETOTUB, par :

- Un contexte de prix des matières premières en hausse qui a pesé sur les résultats de l'exercice (+ 52€/tonne sur le tube, +40€/tonne sur la galvanisation à chaud)
- Une évolution significative du mix produit avec notamment un fort développement des activités étais (+24.3% vs CA 2017) et potelets multidirectionnels (+48.7% vs CA 2017).
- Le recours nécessaire et de manière intensive aux heures supplémentaires et aux travailleurs temporaires pour absorber la surcharge d'activité, qui a généré une augmentation sensible du prix de revient des produits.
- La poursuite de la réorganisation industrielle engagée en 2017, qui a permis d'améliorer de 3.6% l'efficacité industrielle sur 2018.
- La sortie sur le Marché d'une nouvelle gamme d'étais filetages cachés « EuroBLOC D6 » conçue par le bureau d'études, laquelle présentant un rapport poids/performance optimisé en comparaison de la gamme précédente, a rencontré un succès immédiat auprès de la clientèle.
- La livraison sur l'aire de stockage sis Allée André Réthoré du bâtiment fermé de 1.000 M², propriété du bailleur SCI CALIMMO, est intervenue début Mars 2019 et constitue un atout supplémentaire pour RETOTUB, en matière d'optimisation et de rationalisation de ses stocks.
- Afin d'améliorer plus encore la compétitivité, deux chantiers ont été ouverts, qui devraient être mis en œuvre en 2019 :
 - Partenariat avec un cabinet de sourcing pour optimiser les coûts d'achats ;
 - Etude d'externalisation d'une partie de la production pour augmenter les capacités de Retotub

VI APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE DUO SERVICES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Au vu notamment du présent rapport, ainsi que du rapport du Conseil de surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes qui vous sont également présentés ce jour, il vous est demandé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la société au 31/12/2018, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 755.491,04 €.

Le Bénéfice distribuable s'établit comme suit :

- Report à nouveau créditeur de l'exercice antérieur:	313.810,75 €
- Bénéfice de l'exercice :	<u>755.491,04 €</u>
Bénéfice distribuable de :	1.069.301,79 €

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'affecter le Bénéfice distribuable comme suit :

- Dotation à la réserve légale pour	50.000,00 €
- Dotation au poste « Autres réserves » créditeur de 2.700.000,00 €, pour ce qui le porterait à la somme de 3.000.000,00 €	300.000,00 €
- Le solde au Report à nouveau pour lequel deviendrait créditeur de ladite somme.	719.301,79 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 27.237.496,96 €.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices 2015 et 2016 et que les dividendes versés se sont élevés à 417.780,00 € au titre de l'exercice 2017.

VII DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit eode, qui s'élèvent à un montant de 2.829 € et qui ont donné lieu à une imposition de 943 € (cf. lignes WE et WF de l'état 2058 A de la liasse fiscale).

VIII RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Mandats des deux Commissaires aux Comptes titulaires et des deux Commissaires aux comptes suppléants de la Société arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Il vous est proposé, aux termes des 6^{ème} à 9^{ème} résolutions présentées à vos suffrages, de renouveler leurs mandats respectifs, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se réunir en 2025, à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

IX CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 227-10 ET 227-11 DU CC

A Conventions réglementées (article L 227-10) :

Les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce sont explicitées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes qui vous est présenté à la suite du présent rapport, et dont il vous sera donné lecture séparée. Au vu de ce rapport spécial, il vous sera demandé aux termes d'une décision spécifique soumise ce jour à votre vote, de bien vouloir statuer sur ces conventions.

B Conventions courantes conclues à des conditions normales (article L 227-11) :

Conformément à l'art. L 227-11 du Code de commerce, la liste des conventions nouvelles ou poursuivies sur l'exercice 2016 et significatives pour les parties, portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, a été communiquée aux Commissaires aux comptes.

X DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En application des dispositions des articles L 441-6-1 al.1 et D.441-4 du Code de commerce, les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

Décomposition à la clôture de l'exercice 2018 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance (hors factures non parvenues)

Nature des dettes	Échéances	2017		2018	
		Valeur K€	% Valeur	Valeur K€	% Valeur
Dettes échues (1)		8	15	3	3
Détail dettes échues					
	0 à 30 jours	1	2	3	3
	30 à 60 jours	0	0	0	0
	+ de 60 jours	7	13	0	0
Dettes non échues		44	85	85	97
Dettes relevant de l'application des dispositions LME ou accords dérogatoires :					
Dettes dérogeant aux dispositions LME (1)					
Total Dettes fournisseurs et compte rattachés (2)		52	100	88	100

(1) - Dettes se rapportant à des factures erronées, présentant des litiges en cours ou se rapportant à des fournisseurs étrangers

(2) - hors factures non parvenues

TITRE II – ARRETE DES COMPTES CONSOLIDES

Il vous sera demandé au vu des résolutions soumises ce jour à vos suffrages, de statuer sur l'arrêté des comptes consolidés au 31 Décembre 2018.

I – FAITS MARQUANTS

Néant.

II - ACTIVITE CONSOLIDEE DU GROUPE

II-1- Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Les sociétés ci-dessous sont toutes filiales de la Société DUO Services, SAS au capital de 23 210 000 €, SIREN 529 062 671, située à Paris (75017), 36 rue Brunel

ACTIVITES DE SERVICES

La société LVTec, SAS au capital de 7 400 000 €, SIREN 344 660 659, située à Paris (75), détenue à 100% par DUO Services ;

La société ADRIA Tec, société de droit belge au capital de 1 000 000 €, située à Tubize (Belgique), détenue à 100,% par DUO Services ;

ACTIVITE D'EQUIPEMENTS

La société RETOTUB, SAS au capital de 510 000 €, SIREN 429 329 014, située à Vierzon (18), détenue à 100% par DUO Services.

II.2 – Variation du périmètre de consolidation

Comme indiqué précédemment, l'exercice écoulé a été marqué par le changement du périmètre du groupe géré par la société Holding, du fait de l'opération de fusion/absorption intervenue le 31 Octobre 2018 entre LVTec (absorbante), et sa société sœur MAT Tec (absorbée), avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er Janvier 2018.

III.3 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Néant.

III.3 – Résultats et activité du Groupe et Etat de sa situation financière sur l'exercice 2018.

Les résultats et activités du groupe, ainsi que l'état de sa situation financière, sont explicités dans l'Annexe aux comptes consolidés qui vous est présentée ce jour et qui fait ressortir un résultat consolidé (part du groupe) au 31 Décembre 2018 de 2.770 K€ contre 2.841 K€ fin 2017.

A/Comptes de bilan

Les Capitaux propres consolidés part du groupe s'élèvent à 33.564 K€, pour un endettement de 30.252 K€ (Emprunts et Dettes financières), compensé par une trésorerie positive de 13.019 K€.

B/ Résultats et activité du Groupe

Le Chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 52.208 k€ contre 48.525 K€ fin 2017.

Le Résultat d'Exploitation s'élève à 3.597 K€ (Vs 3.958 K€ en 2017).

Le Résultat Exceptionnel s'élève à - 99 K€ (Vs - 339 K€ en 2017).

Le Résultat Net consolidé, part du Groupe, en l'absence d'écarts d'acquisition, s'élève à 2.770 K€ (Vs 2.841 K€ en 2017).

L'Excédent Brut d'Exploitation ressort à 13.121 K€ (25,1% du CA consolidé), contre 11.280 K€ versus 2017 (+16,3%)

III-4- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La trajectoire normale de DUO Services devrait permettre de continuer à afficher une progression des différents indicateurs de performance sur 2019.

L'opération d'ouverture au Capital telle que décrite ci-dessus, impactera les comptes consolidés par le provisionnement des rachats d'actions à des tiers, puis la cession corolaire de ces actions, gratuitement, aux managers concernés.

Les recherches d'opportunités de croissance externe se poursuivent.

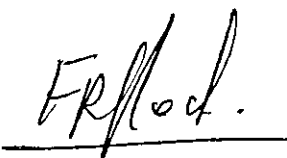
III-5 Activité de recherche et développement

Les seules activités de recherche et développement concernent la filiale industrielle RETOTUB, dans le cadre de sa politique d'amélioration constante et d'élargissement de sa gamme de produits.

III-6 Evénements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

Néant

Nous vous invitons maintenant à statuer sur les résolutions maintenant soumises à votre vote.


Frédéric KOCH
Président

ADD EQUATION

15, rue Mansart

75009 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT

80, rue Blanche

75009 PARIS

DUO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000

36, rue Brunel - 75017 PARIS

-:-:-:-:-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

-:-:-:-:-

ADD EQUATION

15, rue Mansart

75009 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT

80, rue Blanche

75009 PARIS

DUO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000

-:-:-:-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

-:-:-:-

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée en notre qualité de Commissaires aux Comptes de la SAS **DUO SERVICES**, société tête du Groupe **DUO SERVICES**, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du **GROUPE DUO SERVICES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des Articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

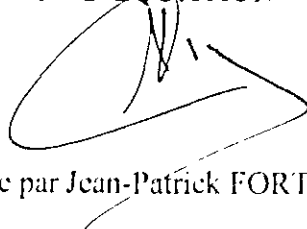
RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 11 juin 2019

Les Commissaires aux Comptes

ADD EQUATION



Représentée par Jean-Patrick FORTLACROIX

SOCIÉTÉ LIONEL GUIBERT



Représentée par Lionel GUIBERT

**DUO SERVICES
(GROUPE DUO SERVICES)**

-:-:-:-

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

-:-:-:-

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

**RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES
COMPTES CONSOLIDÉS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Françoise CALLIER
Expert-comptable
Certifiée IFRS

60, rue de Strasbourg
92400 COURBEVOIE
Tel & fax : 01.43.34.26.24
Mobile : 06.62.05.26.24
Email : francoise@callier.eu



36, rue Brunel

75017 PARIS

ETATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
AU 31 DECEMBRE 2018

Sommaire

Compte de résultat consolidé	3
Bilan consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Tableau de variation de capitaux propres consolidés	6
Notes annexes aux états financiers consolidés	7
1. Informations générales	7
2. Principales méthodes comptables - Déclaration de conformité.....	7
3. Regroupements d'entreprises	11
4. Chiffre d'affaires	11
5. Autres produits d'exploitation.....	11
6. Achats consommés.....	11
7. Charges de personnel.....	12
8. Dotations aux amortissements et aux provisions.....	12
9. Résultat financier.....	12
10. Résultat exceptionnel	12
11. Impôt sur les bénéfices et impôt différé	12
12. Immobilisations incorporelles	14
13. Immobilisations corporelles	14
14. Immobilisations financières	15
15. Stocks	15
16. Clients et comptes rattachés	15
17. Autres créances et comptes de régularisation.....	15
18. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	15
19. Capitaux propres	15
20. Provisions	16
21. Emprunts et dettes financières.....	16
22. Dettes fournisseurs et dettes fiscales et sociales.....	16
23. Autres dettes et comptes de régularisation	17
24. Montant des rémunérations, engagements et avances aux dirigeants	17
25. Transactions avec les parties liées	17
26. Honoraires des Commissaires aux Comptes	17
27. Engagements hors bilan	17
28. Evénements postérieurs à la clôture	17
29. Sociétés consolidées.....	17

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2018	2017
Chiffre d'affaires	4	52 208	48 525
Achats consommés	6	(14 908)	(15 061)
Marge brute		37 300	33 464
Autres produits d'exploitation	5	11 065	10 850
Autres charges d'exploitation		(21 527)	(20 709)
Charges de personnel	7	(11 624)	(10 730)
Impôts et taxes		(833)	(643)
Dotations aux amortissements et provisions	8	(10 784)	(8 275)
Résultat d'exploitation		3 597	3 958
Produits financiers		89	72
Charges financières		(276)	(307)
Résultat financier	9	(187)	(236)
Résultat courant		3 410	3 722
Produits exceptionnels		253	834
Charges exceptionnelles		(352)	(1 172)
Résultat exceptionnel	10	(99)	(339)
Résultat avant impôt		3 311	3 383
Produit (charge) d'impôt sur le résultat	11	(533)	(534)
Résultat net des entreprises intégrées		2 778	2 849
Amortissement de l'écart d'acquisition		-	-
Résultat net consolidé		2 778	2 849
Dont :			
Résultat net - part du Groupe		2 770	2 841
Résultat net - part des minoritaires		8	8
Résultat par action (en euros)		119,69	122,74
Résultat dilué par action (en euros)		119,69	122,74

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
ACTIF		2018	2017
Ecarts d'acquisition		-	-
Immobilisations incorporelles	12	1 815	1 818
Immobilisations corporelles	13	36 150	33 246
Immobilisations financières	14	572	425
Actif immobilisé		38 536	35 489
Stocks et encours	15	9 473	7 552
Créances clients	16	13 906	13 001
Autres créances et comptes de régularisation	17	2 326	1 838
Impôt différé		-	-
Valeurs mobilières de placement	18	8 636	7 164
Disponibilités	18	4 383	4 420
Actif circulant		38 724	33 974
TOTAL DES ACTIFS		77 261	69 464
PASSIF			
		2018	2017
Capitaux propres			
Capital	19	23 210	23 210
Primes		-	-
Réserves		7 583	5 160
Résultat part du groupe		2 770	2 841
Total des capitaux propres part groupe		33 564	31 211
Intérêts minoritaires		48	43
Total des capitaux propres		33 611	31 255
Provisions pour risques et charges	20	2 178	2 453
Dettes			
Emprunts et dettes financières	21	30 252	25 190
Fournisseurs	22	6 004	5 644
Dettes fiscales et sociales	22	4 036	3 921
Dettes sur immobilisations	22	191	537
Autres dettes et comptes de régularisation	23	988	465
Total des dettes		41 471	35 756
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		77 261	69 464

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie

		Exercice clos le 31 décembre		
	(en milliers d'euros)	Notes	2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net des sociétés intégrées			2 778	2 849
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- Amortissements et provisions			8 250	6 486
- Variation des impôts différés	11		165	(369)
- Plus/moins-values de cession			425	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées			11 617	8 966
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité				
- Stocks et encours			(1 921)	(1 005)
- Clients et comptes rattachés			(905)	(1 998)
- Autres créances			(489)	192
- Fournisseurs et comptes rattachés			361	1 746
- Autres dettes			639	828
Flux net de trésorerie généré par l'activité			9 301	8 729
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles			(12 446)	(13 222)
Produits de cession d'immobilisations corporelles			86	997
Variation des placements long terme			(146)	(214)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement			(12 507)	(12 439)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Souscription d'emprunts	21		13 779	10 234
Remboursement d'emprunts	21		(8 990)	(5 762)
Dividendes versés par la société mère			(418)	-
Dividendes versés aux minoritaires			(4)	(3)
Variation nette des autres dettes financières	21		299	1
Trésorerie nette provenant des activités de financement			4 666	4 470
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie				
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture			11 536	10 776
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture			12 997	11 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18		13 020	11 584
Découverts bancaires	21		(22)	(48)
			12 998	11 536

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres (part groupe)	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Au 1er janvier 2017	23 210	3 616	1 545	28 371	38	28 409
Affectation du résultat	-	1 545	(1 545)	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	(2)	(2)
Résultat de l'exercice 2017	-	-	2 840	2 840	8	2 848
Au 31 décembre 2017	23 210	5 161	2 840	31 211	44	31 255
Affectation du résultat	-	2 840	(2 840)	-	-	-
Dividendes versés	-	(418)	-	(418)	(4)	(422)
Résultat de l'exercice 2018	-	-	2 770	2 770	8	2 778
Au 31 décembre 2018	23 210	7 583	2 770	33 563	48	33 611

Notes annexes aux états financiers consolidés

1. Informations générales

L'activité du Groupe s'exerce dans la fabrication, la vente et la location d'échafaudages multidirectionnels et d'une gamme d'étalement complète.

Le Groupe comprend DUO SERVICES SAS et ses filiales (« le Groupe » ou « DUO SERVICES »). Les états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et comprennent les comptes de cette société et de ses filiales sur une période de 12 mois. Ils ont été arrêtés par le Président le xx 2019.

2. Principales méthodes comptables - Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 ont été établis en conformité avec le règlement 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable, modifié par le règlement 2004-03 suite à la transposition de la directive 2001/65 du 27 septembre 2001, par le règlement 2004-14 du 23 novembre 2004 et le règlement 2005-10 du 3 novembre 2005, afférent à l'actualisation du règlement n° 99-02 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

2.1. Préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 sont établis suivant les principes et méthodes comptables décrits ci-dessous. Les états financiers consolidés respectent les principes comptables de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de prudence.

2.2. Principes de consolidation

Filiales et entreprises associées

Les filiales sont des entités contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables, actuellement ou potentiellement, sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Transactions intra-groupe

Les soldes bilantiels, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

2.3. Traitement des acquisitions

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs sont évalués à leur juste valeur.

L'écart résiduel entre le prix d'acquisition des titres, augmenté des frais d'acquisition, et la quote-part de capitaux propres réévalués constitue l'écart d'acquisition, qui est amorti sur 3 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur. S'il apparaît que la valeur d'utilité d'une filiale est inférieure à la valeur nette comptable des actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition) qui lui sont rattachés, une dépréciation est constatée pour le montant de cette différence. La valeur d'utilité est notamment appréciée à partir de la valorisation de sociétés et de transactions comparables.

Conformément au § 2110 du Régl. 99-02, l'évaluation des actifs et passifs à leur juste valeur peut être modifiée avant la fin de la première année suivant celle de l'acquisition, lorsque surviennent de nouveaux éléments qui permettent de mieux apprécier les valeurs d'entrée.

Les écarts d'évaluation constitués par des plus-values latentes sur le matériel donné en location sont amortis sur 3 ans.

2.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement :

- des fonds commerciaux qui ne sont pas amortis, mais qui font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable,
- des logiciels amortis sur 3 ans.

Les frais de recherche et développement liés à l'activité du Groupe sont comptabilisés en charges.

2.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et n'ont subi aucune réévaluation.

Aucun composant n'a été relevé au sein des sociétés composant le périmètre de consolidation.

Conformément au décret du 30 décembre 2005, les amortissements sont calculés selon la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| • Aménagements de terrains | 12 ans |
| • Constructions légères | 20 ans |
| • Constructions autres | 30 ans |
| • Agencements de constructions | 12 ans |
| • Matériels et outillages | 6 à 10 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |
| • Matériel de manutention | 5 ans |
| • Matériel informatique et de bureau | 5 ans |
| • Mobilier de bureau | 12 ans |

La valeur résiduelle est prise en compte, le cas échéant, dès lors qu'elle est significative.

Un contrat de location-financement est un contrat qui a pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien, que la propriété soit ou non transférée à la fin du contrat. Les contrats qui ne répondent pas à cette définition constituent des contrats de location simple.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en consolidation les contrats de location-financement selon la méthode préférentielle prévue par le Règlement 99-02 à savoir :

- au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant ;
- au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

2.6. Immobilisations financières

Les titres de participation de sociétés non consolidées sont évalués au coût historique. Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée, le cas échéant, en cas de diminution de la valeur d'usage.

2.7. Stocks

Les stocks de marchandises, matières premières et emballages sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises, des matières premières et des emballages comprend essentiellement le prix d'achat hors taxe et les frais accessoires d'achat engagés jusqu'à l'entrée en stock (transport).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard ou au prix moyen pondéré usine majoré d'un coefficient de frais indirects de production incluant les coûts de fabrication, de la logistique et de la maintenance.

Les intérêts sont exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur d'entrée, une provision pour dépréciation est constatée.

2.8. Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire, qui tient compte de risque de non recouvrement, devient inférieure. Les provisions pour dépréciation constatées sont individualisées et ne résultent pas d'une estimation globale.

2.9. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à vue, ainsi que les placements très liquides dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et avec une échéance à court terme.

2.10. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'Administration Fiscale.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes dès que le montant est connu.

Les provisions sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Provision pour engagements de retraite

La provision pour les engagements de retraite est constatée dans les comptes consolidés et fait l'objet d'un ajustement annuel.

Cette provision retient les critères suivants : l'âge, l'ancienneté à la date de la clôture de l'exercice et la probabilité d'ancienneté à l'âge de la retraite, les droits acquis résultant de la convention collective calculés sur la base du salaire mensuel moyen.

Le calcul est effectué sur la base du départ volontaire du salarié.

Au 31 décembre 2018, les paramètres retenus sont les suivants :

- âge de départ en retraite : 62 ou 65 ans
- taux d'actualisation : 1,58%
- taux de revalorisation des salaires : 1%
- taux de rotation du personnel : 2%
- table de mortalité : TV 88/90
- taux de charges sociales : entre 33,92% et 52,20% selon la catégorie (cadres, employés et ouvriers)
- conventions collectives appliquées : métallurgie – BTP – commerce, location et réparation de matériels BTP

2.11. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'écart d'acquisition non déductible fiscalement, ne donne pas lieu à la constatation d'impôt différé. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

2.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel comprend les événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

2.13. Résultats par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué par ses actions ordinaires.

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Il n'existe pas d'instruments de capitaux propres conduisant à diluer le résultat par action.

2.14. Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurant au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de clôture de l'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture de l'exercice figure en résultat.

L'application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture a conduit à modifier la comptabilisation des pertes et gains de change sur

les opérations de nature commerciale dans des comptes spécifiques classés, respectivement, dans les autres charges d'exploitation et autres produits d'exploitation.

3. Regroupements d'entreprises

La société MATTEC a fait l'objet d'une fusion-absorption par la société LVTEC au 1^{er} janvier 2018. S'agissant d'une restructuration interne au Groupe, le mali de fusion affecté au fonds commercial de la société LVTEC a été éliminé dans les comptes consolidés.

4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par activité et par zone géographique se ventile ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Pôle Equipements		
RETOTUB	13 193	11 339
Pôle Services		
LVTEC et MATTEC	29 461	28 713
ADRIATEC	9 523	8 461
<i>Sous-total</i>	38 983	37 174
Duo Services	32	12
Chiffre d'affaires	52 208	48 525

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
France		41 177
Autres Union européenne		6 681
Afrique		225
Amérique		152
Autres		290
Chiffre d'affaires		48 525

5. Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Production immobilisée	9 001	9 569
Production stockée	100	75
Subvention d'exploitation	14	17
Reprises de provisions pour risques et charges	114	217
Reprises de provisions pour dépréciation	1 669	793
Transferts de charges	159	169
Autres produits	9	9
Autres produits d'exploitation	11 065	10 850

La production immobilisée résulte essentiellement des ventes de matériel, fabriqué par RETOTUB, aux deux autres sociétés du Groupe, LVTEC et ADRIATEC, qui louent le matériel.

6. Achats consommés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Achats de matières premières	8 112	8 690
Variation de stock de matières premières	(386)	(482)
Achats de marchandises	5 905	7 290
Variation de stock de marchandises	1 277	(437)
Achats consommés	14 908	15 061

7. Charges de personnel

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
(en milliers d'euros)		
Salaires et appointements	8 194	7 473
Charges sociales	3 384	3 155
Participation des salariés	45	102
Charges de personnel	11 624	10 730

L'effectif moyen par catégorie se ventile ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Cadres	52	42
Employés	53	62
Ouvriers	103	89
Total	208	193

8. Dotations aux amortissements et aux provisions

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
(en milliers d'euros)		
Dotations aux amortissements	8 690	7 146
Dotations aux provisions pour risques et charges ...	144	35
Dotations aux provisions pour dépréciation de créances et stocks	1 951	1 094
Dotations aux amortissements et provisions	10 784	8 275

9. Résultat financier

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
(en milliers d'euros)		
Autres produits financiers	89	72
Intérêts d'emprunts	(261)	(258)
Autres charges financières	(14)	(49)
Résultat financier	(187)	(236)

10. Résultat exceptionnel

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
(en milliers d'euros)		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion ...	28	60
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion ...	(274)	(918)
Produits de cession d'immobilisations	86	155
Valeur nette comptable des immobilisations cédées ...	(82)	(114)
Reprises (dotations) nettes aux provisions	140	479
Reprise de subventions	4	-
Résultat exceptionnel	(99)	(339)

11. Impôt sur les bénéfices et impôt différé

11.1. Charge d'impôt

	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
(en milliers d'euros)		
Impôt courant	(698)	(903)
Impôt différé	165	369
Produit (Charge) d'impôt courant et différé	(533)	(534)

11.2. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés au taux de 28%.

La variation des impôts différés nets au bilan se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2018	2017
A l'ouverture.....	(1 793)	(2 162)
Autre produit (charge) d'impôt différé	165	369
A la clôture	(1 628)	(1 793)

Les actifs et passifs d'impôts différés proviennent des postes suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Différences temporaires	20	30
Provision pour retraite	119	118
Amortissements dérogatoires	(1 426)	(1 453)
Immobilisations corporelles	(342)	(487)
Impôt différé actif (passif) net	(1 628)	(1 793)

11.3. Analyse du taux effectif d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Résultat avant impôt et amort. écart d'acquisition	3 311	3 383
Taux d'impôt	28,00%	28,00%
Impôt théorique	(927)	(947)
Crédit d'impôt compétitivité emploi	72	85
Crédit d'impôt mécénat et apprentissage	10	-
Différences permanentes	(15)	-
Déficit utilisé non activé	77	-
Suramortissement	289	329
Différences de taux d'impôt et autres	(39)	(1)
Impôt comptabilisé	(533)	(534)

Le périmètre d'intégration fiscale comprenant les 3 sociétés françaises a été constitué le 1^{er} janvier 2014.

12. Immobilisations incorporelles

La valeur brute et les amortissements des immobilisations incorporelles sont détaillés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Fonds commercial	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles
Valeurs brutes au 1er janvier 2017	1 777	349	20	2 146
Acquisitions	-	28	-	28
Valeurs brutes au 31 décembre 2017	1 777	377	20	2 174
Acquisitions	-	20	-	20
Cessions	-	(0)	-	(0)
Reclassements	-	(13)	13	-
Valeurs brutes au 31 décembre 2018	1 777	383	33	2 194
Amortissements au 1er janvier 2017	-	(318)	(20)	(338)
Dotations aux amortissements	-	(17)	-	(17)
Amortissements au 31 décembre 2017	-	(335)	(20)	(355)
Dotations aux amortissements	-	(22)	(2)	(24)
Diminution des amortissements	-	0	-	0
Reclassements	-	11	(11)	-
Amortissements au 31 décembre 2018	-	(346)	(33)	(379)
Valeurs nettes au 1er janvier 2017	1 777	31	-	1 808
Valeurs nettes au 31 décembre 2017	1 777	42	-	1 819
Valeurs nettes au 31 décembre 2018	1 777	38	1	1 815

13. Immobilisations corporelles

La valeur brute et les amortissements sont détaillés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Constructions & aménagements terrains	Instal. matériel & outillage	Instal. matériel & outillage en crédit-bail	Autres immo. corporelles	Autres immo. corporelles en crédit-bail	Avances sur immo. corporelles	Total immobilisations corporelles
Valeurs brutes au 1er janvier 2017	3 030	53 405	10 172	3 039	-	-	69 646
Acquisitions	189	13 123	-	689	-	175	14 176
Cessions	(35)	(4 549)	(15)	(512)	-	-	(5 111)
Valeurs brutes au 31 décembre 2017	3 184	61 979	10 157	3 216	-	175	78 711
Acquisitions	870	10 425	-	699	-	85	12 080
Cessions	(7)	(2 733)	(1 100)	(293)	-	-	(4 133)
Reclassements	(30)	(133)	(117)	257	117	(93)	-
Valeurs brutes au 31 décembre 2018	4 017	69 537	8 941	3 879	117	167	86 658
Amortissements au 1er janvier 2017	(1 791)	(28 658)	(8 227)	(2 220)	-	-	(40 896)
Dotations aux amortissements	(90)	(6 204)	(618)	(346)	-	-	(7 258)
Diminution des amortissements	4	2 254	-	430	-	-	2 688
Amortissements au 31 décembre 2017	(1 877)	(32 608)	(8 845)	(2 136)	-	-	(45 466)
Dotations aux amortissements	(141)	(7 593)	(495)	(413)	(23)	-	(8 665)
Diminution des amortissements	3	2 295	1 100	224	-	-	3 622
Reclassements	(148)	240	78	(92)	(78)	-	0
Amortissements au 31 décembre 2018	(2 163)	(37 666)	(8 163)	(2 416)	(101)	-	(50 509)
Valeurs nettes au 1er janvier 2017	1 239	24 747	1 945	819	-	-	28 750
Valeurs nettes au 31 décembre 2017	1 307	29 371	1 312	1 080	-	175	33 245
Valeurs nettes au 31 décembre 2018	1 855	31 871	778	1 463	15	167	36 149

14. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Titres immobilisés		73
Autres immobilisations financières	572	352
Immobilisations financières nettes	572	425

Les autres immobilisations financières sont composées essentiellement de dépôts et cautionnements.

15. Stocks

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Matières premières	2 178	1 791
Encours et produits finis	2 521	2 420
Marchandises	5 219	3 729
Provision pour dépréciation	(445)	(389)
Stocks nets	9 473	7 552

16. Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Clients et comptes rattachés	15 455	14 315
Provision pour dépréciation	(1 550)	(1 314)
Créances clients nettes	13 906	13 001

17. Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Fournisseurs - Avances et acomptes	140	180
Créances fiscales	1 569	1 274
Charges constatées d'avance	272	249
Autres créances d'exploitation	346	135
Autres créances et comptes de régularisation ..	2 326	1 838

L'ensemble des créances clients et des autres créances ont une échéance inférieure à un an.

18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont composées de comptes à terme à échéance de 3 à 24 mois.

Les disponibilités sont composées exclusivement de comptes bancaires.

19. Capitaux propres

Le capital social est composé de 23 210 actions ayant une valeur nominale de 1000 euro.

20. Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	Provisions pour risques et charges	Provisions pour retraite	Impôts différés	Total des provisions
Au 1er janvier 2017	922	399	2 162	3 483
Dotations	140	35	155	330
Reprises	(822)	(14)	(524)	(1 360)
Au 31 décembre 2017	240	420	1 793	2 453
Dotations	65	39	-	104
Reprises utilisées	(180)	24	(165)	(320)
Reprises non utilisées	-	(59)	-	(59)
Au 31 décembre 2018	125	425	1 628	2 178

21. Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Emprunts auprès des établissements de crédit ...	29 858	24 883
Dettes de crédit-bail	65	251
Découverts bancaires	22	48
Intérêts courus	14	7
Compte-courant personnes physiques	292	-
Dettes financières	30 252	25 190

La variation des dettes financières au cours de l'exercice évolue comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2017	Souscription	Rembours.	Variation nette	2018
Emprunts auprès des établissements de crédit ...	24 883	13 779	(8 804)	-	29 858
Dettes de crédit-bail	251	-	(186)	-	65
Découverts bancaires	48	-	-	(26)	22
Intérêts courus	7	-	-	7	14
Compte-courant personnes physiques	-	-	-	292	292
Dettes financières	25 190	13 779	(8 990)	273	30 252

La ventilation des dettes financières se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018			
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit ...	29 858	8 717	20 091	1 050
Comptes courants d'associés	65	65	-	-
Découverts bancaires	22	22	-	-
Intérêts courus	14	14	-	-
Compte-courant personnes physiques	292	292	-	-
Dettes financières	30 252	9 111	20 091	1 050

22. Dettes fournisseurs et dettes fiscales et sociales

L'ensemble des dettes fournisseurs a une échéance inférieure à un an.

23. Autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
Clients créditeurs	483	372
Autres dettes d'exploitation	322	46
Produits constatés d'avance	183	47
Autres dettes et comptes de régularisation	988	465

24. Montant des rémunérations, engagements et avances aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Il n'y a aucun engagement ni avance aux dirigeants.

25. Transactions avec les parties liées

Il n'existe pas de transactions significatives avec les parties liées.

26. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes se sont élevés à 84 milliers d'euros.

27. Engagements hors bilan

Il n'y a aucun engagement hors bilan.

28. Evénements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation financière du Groupe.

29. Sociétés consolidées

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation.

La société consolidante est la société DUO SERVICES SAS.

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

Société	Adresse	% intérêt	N° Siren
DUO SERVICES	36, rue Brunel 75017 PARIS	100%	529 062 671
LVTEC	36, rue Brunel 75017 PARIS	100%	344 660 659
RETOTUB	Avenue du 19 mars 1962 18100 VIERZON	100%	429 329 014
ADRIATEC	1480 Tubize - Belgique	99,5%	